

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DES REDOUBLANTS

➡ **Attention cette année les modalités d'inscription changent, suivez bien la procédure ci-dessous pour finaliser votre inscription au guichet (pour les étudiants de l'UFR Lettres et Langues et pour les nouveaux étudiants).**

**La fin des inscriptions est prévue au 21 septembre 2018**

Avant de vous inscrire à l'université de Poitiers, vous devez impérativement obtenir votre **attestation de Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** auprès du CROUS en vous connectant à partir du 1er juillet à l'adresse suivante : [Mes Services Etudiant](#) (CROUS).

- ✓ Vous êtes boursier : vous êtes exonéré.
- ✓ Vous n'êtes pas boursier : vous devez vous acquitter de la somme de 90 € (hors droits d'inscription administrative).

Dans les deux cas, **gardez précieusement le n° CVEC, il vous sera demandé lors de votre inscription en ligne à l'université.**

**Redoublant : Formulaire « Redoublement - Prise en compte des ECTS acquis »**  
**Ajourné autorisé à continuer : Formulaire « AJAC – Prise en compte des ECTS acquis »**

En fonction de votre situation, vous devrez compléter ce formulaire disponible sur le site de l'UFR Lettres et Langues Rubrique « Informations rentrée 2018-2019 – Les formulaires administratifs » ou à la scolarité. Pour cela, vous avez deux possibilités :

- 1) Vous souhaitez/pouvez discuter avec le responsable pédagogique de votre formation ou l'assesseure à la pédagogie. Elle peut vous recevoir jusqu'au 25/07/2018 et à partir du 20/08/2018 ; vous vous présenterez avec votre relevé de notes lors du RV fixé.
- 2) Vous remettez à la scolarité le formulaire accompagné du relevé de notes et d'une lettre exprimant succinctement votre projet à venir.

A partir des crédits que vous avez validés, l'examen de votre dossier permettra de déterminer quelles UE de la nouvelle offre de formation seront acquises.

## Etudiants redoublant en L1 – L2 – L3 – M2

**Vous devez procéder à votre inscription en ligne et prendre un rendez-vous (le lien sera fourni au moment de la connexion) en suivant la démarche suivante :**

- Vous étiez étudiant à l'UFR Lettres et Langues en 2017/2018, vous pourrez vous réinscrire en suivant le lien <http://www.univ-poitiers.fr/inscription/reinsweb>.
- Identifiez-vous à l'aide de votre compte SEL (possibilité de l'activer au moment de l'inscription). Si vous avez perdu votre mot de passe étudiant, suivez ce lien : <https://sel.univ-poitiers.fr/etu/mdp/index.php?init>.
- Renseignez votre dossier étape par étape (vous disposez d'une aide spécifique pour chaque étape).
- Prenez un rendez-vous sur la plateforme :
  - à partir du **09/07/2018** pour les L1 – L2 – L3
  - à partir du **27/08/2018** pour les M2
- Pour simplifier et accélérer vos démarches, vous avez la possibilité de payer directement votre inscription en ligne.
- Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter au guichet des inscriptions (UFR Lettres et Langues – Salle C011) avec les pièces demandées au moment de votre inscription en ligne.  
N'oubliez pas de vous munir d'un moyen de paiement (chèque ou CB) si vous n'avez pas effectué votre règlement en ligne.
- À l'issue de votre rendez-vous et des droits d'inscription acquittés, votre carte étudiant sera remise à jour.

## Etudiants redoublant en M1

**Attention, le redoublement n'est pas de droit : vous devez impérativement obtenir l'accord écrit du responsable de formation**

**Vous devez procéder à votre inscription en ligne et prendre un rendez-vous (le lien sera fourni au moment de la connexion) en suivant la démarche suivante :**

- Vous pourrez vous réinscrire en suivant le lien <http://www.univ-poitiers.fr/inscription/reinsweb>.
- Identifiez-vous à l'aide de votre compte SEL (possibilité de l'activer au moment de l'inscription). Si vous avez perdu votre mot de passe étudiant, suivez ce lien : <https://sel.univ-poitiers.fr/etu/mdp/index.php?init>.
- Renseignez votre dossier étape par étape (vous disposez d'une aide spécifique pour chaque étape).
- Prenez un rendez-vous sur la plateforme **à partir du 09/07/2018**.
- Pour simplifier et accélérer vos démarches, vous avez la possibilité de payer directement votre inscription en ligne.
- Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter au guichet des inscriptions (UFR Lettres et Langues – Salle C011) avec les pièces demandées au moment de votre inscription en ligne.  
N'oubliez pas de vous munir d'un moyen de paiement (chèque ou CB) si vous n'avez pas effectué votre règlement en ligne.
- À l'issue de votre rendez-vous et des droits d'inscription acquittés, votre carte étudiant sera remise à jour.

**Plateforme d'accueil campagne d'inscription 2018-2019**

**Une cellule d'accueil répondra, de 9h à 17h, à vos questions relatives aux inscriptions.**

Par téléphone au : 05 49 36 64 76

Par courriel : [inscriptions@univ-poitiers.fr](mailto:inscriptions@univ-poitiers.fr)